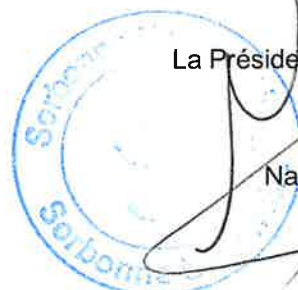


RELEVÉ DE DÉCISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉUNION DU 02 JUILLET 2024

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

- Ont **approuvé** par 27 voix pour et 1 abstention (28 votants) la **motion** annexée ;
- Ont **adopté** par 23 voix pour et 6 abstentions (29 votants) les **statuts du collège doctoral** après les modifications proposées ;
- Ont été informés sur l'élaboration du **projet d'établissement** ;
- Ont été informés sur l'**acte II de l'autonomie** ;
- Ont **approuvé** par 26 voix pour et 3 abstentions (29 votants) le **rapport sur l'exécution du plan d'action pluriannuel en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2021-2023** ;
- Ont **adopté** par 25 voix pour et 4 abstentions (29 votants) le **plan d'action 2024-2026 pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** ;
- Ont **approuvé** par 23 voix et 6 voix contre (29 votants) le **dossier d'expertise portant sur l'opération Pitié 91** ;
- Ont **approuvé** à l'unanimité (29 votants) les **créations, modifications et suppressions de DU-DIU** ;
- Ont **approuvé** par 23 voix pour et 6 voix contre (29 votants) les **modifications de l'offre de formation** ;
- Ont **adopté** par 28 voix pour et 1 abstention (29 votants) les **critères généraux d'annulation et de remboursement des droits d'inscription en formation initiale pour l'année universitaire 2024-2025** ;
- Ont **approuvé** par 23 voix pour, 3 voix contre et 3 abstentions (29 votants) les **modifications de tarifs en formation continue sur des formations du CELSA** ;
- Ont **adopté** à l'unanimité (29 votants) les **calendriers universitaires 2024-2025** ;
- Ont **adopté** par 27 voix pour, 1 voix contre et 1 abstention (29 votants) la **révision du règlement Intérieur** ;
- Ont **approuvé** à l'unanimité (29 votants) les **décharges d'activité de service accordées aux organisations syndicales et listes représentées dans les conseils centraux pour l'année universitaire 2024-2025** ;
- Ont **approuvé** par 27 voix pour et 1 abstention (28 votants- un refus de prendre part au vote) les **subventions accordées aux organisations syndicales et listes représentées dans les conseils centraux pour l'année universitaire 2024-2025** ;
- Ont **émis un avis favorable** par 25 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions (29 votants) à la **nomination de madame Stefania GROTTI en qualité de directrice du service des activités industrielles et contractuelles (SAIC) de Sorbonne Université** ;



La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

**Conseil d'administration
du mardi 02 juillet 2024**

Délibération n°22/2024

MOTION

Membres en exercice : 36
Membres présents : 22
Membres représentés : 6

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ONT ADOPTÉ LA MOTION SUIVANTE :

La dissolution de l'Assemblée Nationale prononcée le dimanche 9 juin 2024, et la dynamique politique des élections européennes dans laquelle elle s'inscrit, ont créé une fenêtre inédite pour l'accès au pouvoir de forces politiques par nature xénophobes et racistes.

Les résultats du premier tour des élections législatives du 30 juin ont confirmé cette tendance. Si ces événements participent d'une dynamique de plus long terme, aux causes multiples, il s'agit là d'un moment particulièrement critique, et d'un basculement potentiel de la vie démocratique française, auquel nous ne pouvons rester indifférents.

Dans ce contexte, le devoir de neutralité et de responsabilité de la fonction publique n'empêche pas, bien au contraire, de réaffirmer les valeurs et les principes qui sous-tendent tout à la fois le service public et l'université française. L'université est l'une des conditions de la démocratie, conjuguant pluralisme et cohésion collective.

Alors que la production et la circulation des connaissances scientifiques sont plus que jamais essentielles pour contribuer à surmonter les grands défis de l'humanité, les forces politiques d'extrême-droite cultivent un rapport particulièrement distant à l'égard des faits et des savoirs scientifiques, entretiennent un déni pur et simple des enjeux majeurs liés au changement climatique, tout en défendant un repli sur soi contraire aux principes qui guident notre engagement quotidien pour une université humaniste, ouverte et hospitalière.

Face aux menaces pesant sur l'égalité des droits, la circulation des savoirs et des personnes et les libertés publiques, le Conseil d'Administration de Sorbonne Université entend ainsi exprimer sa vive opposition aux visions politiques remettant en cause ces valeurs fondamentales.

Le Conseil d'administration appelle donc chacune et chacun à participer au second tour des prochaines élections législatives pour défendre ce socle et faire barrage à l'extrême-droite.

La Présidente de Sorbonne Université

Nathalie DRACH-TEMAM

